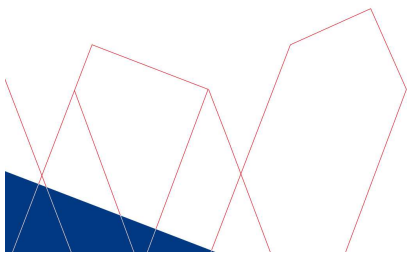


## Entités ayant l'obligation de nommer au moins un commissaire aux comptes pour 6 exercices en raison de leur forme ou de leur activité

Entités	Obligation de nommer au moins un commissaires aux comptes
Administrateurs judiciaires	Sans condition de seuils
Associations émettant des obligations	Sans condition de seuils
Associations et fondations recevant des dons ouvrant droit au bénéfice du donateur à déduction fiscale	Montant annuel des dons reçus > 153 000 euros
Associations habilitées à consentir des prêts pour la création et le développement d'entreprises par des chômeurs ou titulaires des minima sociaux	Sans condition de seuils
Associations « PERP »	Sans condition de seuils
Associations recevant des subventions publiques	Montant des subventions publiques annuelles > à 153 000 euros
Caisse centrale de mutualité sociale agricole( ICCMSA)	Sans condition de seuils
Caisses d'épargne	Sans condition de seuils
Caisse des dépôts et consignations	Sans condition de seuils
CARPA Aide juridictionnelle	Sans condition de seuils
CARPA Maniements des fonds	Sans condition de seuils
Centre de formation d'apprentis (CFA) (dont la comptabilité n'est pas tenue par un comptable public) et sections d'apprentissage	Sans condition de seuils
Chambres de commerce et d'industrie, chambres régionales de commerce et d'industrie	Sans condition de seuils
Chambre des métiers et de l'artisanat	Sans condition de seuils

Comités d'entreprise	A compter de l'exercice ouvert à partir du 1er janvier 2016 franchissement de deux des trois seuils suivants : Effectif: 50 Ressources annuelles: 3100 000 € Bilan : 1 550 000 €
Comités interprofessionnels du logement (CIL)	Sans condition de seuils
Conseil national des courtiers de marchandises assermentés	Sans condition de seuils
Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères oubliées	Sans condition de seuils
Coopératives agricoles	Franchissement de deux des trois seuils suivants : Bilan : 267 K € CAHT:534K€ Effectif: 10
Coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété sous forme de société anonyme	Sans condition de seuils
Entreprises d'investissement	Sans condition de seuils
Entreprises dont l'activité professionnelle consiste à obtenir pour autrui des avantages fiscaux liés à des investissements réalisés Outre-Mer	Sans condition de seuils
Établissements de crédit	Sans condition de seuils
Etablissements de monnaie électronique	Sans condition de seuils
Etablissements de paiement	Sans condition de seuils
Etablissements d'utilité publique	Sans condition de seuils
Etablissements publics de l'Etat (EPN) non soumis aux règles de la comptabilité publique	Franchissement de deux des trois seuils suivants : Bilan : 1 550 K€ CAHT:3100K€ Effectif: 50



Etablissements publics de l'Etat (EPN), qu'ils soient ou non soumis aux règles de la comptabilité publique et établissant des comptes consolidés

Sans condition de seuils

Etablissements publics de santé (EPS)

Entrée en vigueur progressive à compter de la certification des comptes de l'exercice 2014  
 Exercice 2014: 31 EPS (Arrêté du 23 décembre 2013 fixant la liste des établissements publics de santé soumis à la certification des comptes pour les comptes de l'exercice 2014)  
 Exercice 2015 : 95 EPS (Arrêté du 1 août 2014 fixant la liste des établissements publics de santé soumis à la certification des comptes pour les comptes de l'exercice 2015)  
 Exercice 2016 : 39 EPS (Arrêté du 21 octobre 2015 fixant la liste des Etablissements publics de santé soumis à la certification des comptes à compter de l'exercice 2016

A tous les EPS à compter de la certification des comptes de l'exercice 2017  
 total des produits du compte de résultat principal, constaté lors de l'approbation du compte financier, est : ou > à 100 000 000 d'euros  
 1 pendant trois exercices consécutifs.

Fédérations départementales de chasseurs	Sans condition de seuils
Fédérations d'institutions de retraite complémentaire	Sans condition de seuils
Fédérations interdépartementales des chasseurs	Sans condition de seuils
Fédérations de mutuelles	Franchissement de deux des trois seuils suivants . • Total du bilan : 1 524 490 €  • Montant HT des ressources : 3 048 980 € • Salariés : 50
Fédération nationale des chasseurs	Sans condition de seuils
Fiducie	Sans condition de seuils
Fondations de coopération scientifique	Sans condition de seuils
Fondations d'entreprise	Sans condition de seuils
Fondations hospitalières	Sans condition de seuils
Fondations partenariales	Sans condition de seuils
Fondations reconnues d'utilité publique	Sans condition de seuils
Fondations reconnues d'utilité publique habilitées à faire certains prêts	Sans condition de seuils
Fondations universitaires	Sans condition de seuils
Fonds de capital investissement {FCI}	Sans condition de seuils
Fonds communs de créances	Voir Fonds communs de titrisation
Fonds communs de placement	Sans condition de seuils
Sociétés de titrisation sous forme de SA	Sans condition de seuils
Fonds de dotation	Montant total des ressources > 10 K€ en fin d'exercice
Fonds d'épargne salariale	Sans condition de seuils
Fonds de fonds alternatifs	Sans condition de seuils
Fonds d'investissement à vocation générale sous forme de SICAV/DE FCP	Sans condition de seuils
Fonds de placement immobilier	Sans condition de seuils
Fonds professionnels à vocation générale	Sans condition de seuils

Grands ports maritimes (établissement public de l'Etat)	Sans condition de seuils
Groupements de coopération sanitaire de droit privé	Sans condition de seuils
Groupement d'épargne retraite populaire	Sans condition de seuils
Groupements d'intérêt économique (GIE)	Pour les GIE émettant des obligations ou les GIE ayant 100 salariés ou plus à la clôture de l'exercice
Groupements européens d'intérêt économique (GEIE)	Pour les GIE émettant des obligations ou les GIE ayant 100 salariés ou plus à la clôture de l'exercice 7
Hôpitaux publics	Voir Etablissements publics de santé
Institutions de prévoyance	Sans condition de seuils.
Institutions de retraite complémentaire	Sans condition de seuils
Intermédiaires en biens divers	Sans condition de seuils
Mandataires judiciaires	Sans condition de seuils
Mutuelles du Livre II	Sans condition de seuils
Mutuelles du Livre III	Franchissement de deux des trois seuils suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Total du bilan : 1 524 490 €</li> <li>• Montant HT des ressources : 3 048 980 €</li> <li>• Salariés : 50</li> </ul>
Offices publics de l'habitat (OPH) soumis aux règles de la comptabilité de commerce	Sans condition de seuils
Ordre national des : - médecins, chirurgiens-dentistes, sages femmes - infirmiers masseur - kinésithérapeutes - pédicures podologues - pharmaciens	Sans condition de seuils
Organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort construction	Sans condition de seuils

Organismes de formation professionnelle continue

Franchissement de deux des trois seuils suivants :

Bilan : 230 K€

CAHT: 153K€

Effectif : 3 salariés

